

Procès-verbal décisionnel de l'Assemblée générale extraordinaire
du mardi 20 décembre 2022 à 12h15, salle ANT 3021

Présidence : Alain Cernuschi et Anne-Christine Pandazis

PV : Susanna Keller

Présent·e·s :

Teresita Alegre Makiadi, Alain Ausoni, Ashley Bandade, Raphaël Baroni, Malika Ben Harrat, Arnaud Buchs, Anne-Lise Delacrétaz Maggetti, Myriam Détraz, Jonathan Durandin, Yves Erard, Justine Favre, Catherine Flütsch, Cyrille François, Anick Giroud, Erika Malherbe, Stéphanie Pahud, Adrien Paschoud, Noémie Rochat Nogales, Christian Surcouf, Camille Vorger, Marie Wüthrich, Iréna Wyss, Anne-Christel Zeiter-Grau, Svetlana Zenger. *Étudiant·e·s :* Maria Bagyan, Isabelle Birkhäuser, Yulia Charaeva, Klevisa Kuçaj.

Excusé·e·s :

Magali Bertrand, Philippe Humbert, Bruno Maurer, Joséphine Stebler.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 novembre 2022

Le procès-verbal est adopté.

3. Forme du procès-verbal des Assemblées générales (décisionnel ou détaillé)

6 votes pour le PV détaillé

15 votes pour le PV décisionnel

5 abstentions

Le procès-verbal reste décisionnel.

4. Communications

(Le document distribué lors de la séance est joint à l'envoi du PV.)

**5. Définition du profil des deux postes de MER 2 à 100% (mise au concours P23)
(document joint)**

Les propositions suivantes pour le profil du poste ont été votées :

[Maîtrise universitaire (Master) ès lettres ou titre jugé équivalent.] 15 voix pour

[Maîtrise universitaire (Master) ès lettres + spécification ou titre jugé équivalent.]

7 voix pour, 4 abstentions, pas d'opposition.

Le premier élément d'appréciation est jugé pertinent (15 voix pour, 9 abstentions, pas d'opposition) mais soumis sous deux formulations :

[Une formation didactique dans le domaine de l'enseignement du FLE]

pas de voix pour cette proposition

[Une formation dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du FLE]

20 voix pour, 5 abstentions, pas d'opposition

-...une bonne connaissance...

...~~des processus d'évaluation des publics débutants~~

2 voix pour, 6 voix contre, 16 abstentions

...~~de la certification en FLE~~

1 voix pour, 5 voix contre, 20 abstentions

...*du contexte romand*

19 voix pour, 6 abstentions, pas d'opposition

... seront appréciés.

[Des recherches sur les enjeux pédagogiques et sociaux spécifiques à l'enseignement-apprentissage-évaluation d'une langue étrangère aux publics débutants seraient un plus.]

18 voix pour, 7 abstentions, pas d'opposition.

Le profil du poste définitif se présente donc comme suit :

Maîtrise universitaire (Master) ès lettres ou titre jugé équivalent.

Une expérience conséquente est requise dans l'enseignement du FLE à des publics adultes ne partageant pas la même L1 et en contexte homoglotte, incluant les niveaux de complet débutant et de débutant. Expérience également souhaitée dans les domaines de la socialisation académique, du français sur objectifs universitaires et de la médiation interculturelle.

Une formation dans le domaine de l'enseignement-apprentissage du FLE et une bonne connaissance du contexte romand seront appréciées. Des recherches sur les enjeux pédagogiques et sociaux spécifiques à l'enseignement-apprentissage-évaluation d'une langue étrangère aux publics débutants seraient un plus.

6. Divers

L'Assemblée est levée à 13h50